



NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

LA GENDARMERIE UN PARTENAIRE INCONTOURNABLE POUR PROTÉGER VOTRE COMMERCE

Une **augmentation des vols de coffres-forts ou de fonds de caisse et matériels** est actuellement constatée à l'encontre des **enseignes de bricolage et commerces de bouche** sur le département de la Haute-Savoie. Les préjudices sont significatifs pour les établissements victimes.



Nos conseils pour vous en prémunir



Les auteurs exploitent deux fragilités bâtementaires :

- La structure périmétrique du bâtiment comme le bardage métallique
- L'accès par les toits



La mise en place de dispositifs de détection d'intrusion simples, permettrait de se protéger de telles attaques, comme :

- Détecter le franchissement en limite de périmétrie
- Détecter l'intrusion dans le périmètre (voire en approche du périmètre)
- Détecter l'intrusion au niveau du bâtiment



Ces dispositifs préconisent différentes technologies :

- Les câbles à détection de choc (voire les câbles enterrés hyperfréquence)
- La détection d'alarme périmétrique (voire la détection vidéo)
- Les barrières à infrarouge actif et l'alarme volumétrique

Une chaîne de gendarmes plus particulièrement formés à la prévention situationnelle est déployée au sein du groupement de gendarmerie départementale.

Commerçant, vous pouvez vous rapprocher de la brigade de gendarmerie la plus proche afin d'identifier les axes d'améliorations à apporter pour sécuriser votre enseigne. **Les référents sûreté de la cellule départementale spécialisée en matière de prévention situationnelle peuvent également être sollicités par mail :**

cptm.ggd74@gendarmerie.interieur.gouv.fr



f gendarmerie.74



t Gendarmerie_074



g gendarmerie_074